



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES, MM. SWAN et NESBITT ainsi que M<sup>mes</sup> FONTAINE et GUILLEMARD font des déclarations de député.

---

Présentation et lecture d'une pétition :

M. FLETCHER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que le site de l'aréna Vimy ne serve pas de centre de désintoxication et à ce que les terres publiques longeant le ruisseau Sturgeon et servant de parc et de site récréatif à l'intention du public (notamment en tant que partie importante du sentier Sturgeon Creek Greenway et de l'écosystème du ruisseau Sturgeon) conserve la désignation actuelle de zonage loisirs et parcs PR2 accordée au 255, avenue Hamilton, soit l'emplacement de l'aréna Vimy, et à entretenir ces terres afin qu'elles demeurent ainsi désignées.

---

Conformément à l'article 29 du *Règlement*, M. GERRARD formule un grief.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* EICHLER voulant que soit approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur les terres domaniales (gestion améliorée des pâturages communautaires et des terres domaniales agricoles)/The Crown Lands Amendment Act (Improved Management of Community Pastures and Agricultural Crown Lands)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Le débat se poursuit.

MM. GERRARD et MARCELINO (Tyndall Park) interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
FLETCHER  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
LAMONT

LAMOUREUX  
MARTIN  
MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SMITH (Southdale)  
SMOOK  
SQUIRES  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI..... 39

**CONTRE**

ALLUM  
FONTAINE  
KINEW  
LATHLIN  
MALOWAY

MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SMITH (Point Douglas)  
SWAN  
WIEBE..... 10

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. le *ministre* CULLEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 36 — *Loi modifiant le Code de la route (conduite avec facultés affaiblies)/The Highway Traffic Amendment Act (Impaired Driving Offences)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CULLEN et M<sup>me</sup> FONTAINE interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> FONTAINE propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 228 — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux refuges et aux établissements de secours pour animaux/The Animal Shelter and Rescue Awareness Day Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> FONTAINE et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* COX propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 8 — *Loi sur la modernisation de la publication des avis du gouvernement (modification de diverses lois)/The Government Notices Modernization Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* COX ainsi que MM. KINEW et LAMONT interviennent. Sur la motion de M<sup>me</sup> FONTAINE, le débat est ajourné.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 16 — *Loi sur la mise en œuvre du Plan vert et climatique/The Climate and Green Plan Implementation Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives et qui a été amendé par la suite.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES ainsi que MM. GERRARD, ALTEMEYER et FLETCHER interviennent. Sur la motion de M<sup>me</sup> FONTAINE, le débat est ajourné.

---

M. FLETCHER présente les questions écrites (n<sup>os</sup> 10, 11 et 12) qui suivent :

10. Le gouvernement provincial peut-il fournir les preuves empiriques et scientifiques d'Hydro-Manitoba ou d'autres organismes gouvernementaux à l'appui de sa conclusion selon laquelle l'effacement de consommation proposé dans le cadre de la *Loi sur la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba* réduira de quelque manière que ce soit les émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'énergie électrique et peut-il reconnaître que le programme d'effacement de consommation visant la production d'électricité coûtera des milliards de dollars à la province au fil du temps?
  11. Le gouvernement provincial peut-il fournir la correspondance qui a donné lieu à la transaction d'un dollar entre la ville de Winnipeg (Ville) et — au nom de la province par l'entremise de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba — le député de Kirkfield Park qui oblige la ville à vendre le site situé au 255, avenue Hamilton (également connu comme l'aréna Vimy), y compris la lettre d'intention, toute correspondance, tout courriel et toute note ainsi que les échéanciers et les dates connexes?
  12. Le gouvernement provincial, qui n'a pas réussi à régler les questions en matière de conflits d'intérêt et à répondre à l'intérêt public, peut-il déposer immédiatement un projet de loi dont l'entrée en vigueur est prévue avant la fin de la session du printemps de l'Assemblée législative et qui comprend les 83 recommandations du commissaire aux conflits d'intérêts?
- 

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente, Myrna Driedger